

Décision

Générale

colonial

Décision n° 733 29 mai 1946

n° 733 29

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 mai 1946

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro

31 mai 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Tomasi (Yvon) a été placé dans la position « hors cadres » et affecté à la milice indigène de la Côte française des Somalis, pour compter du 1er juin 1946. Il a été chargé du commandement de la sec lion nomade du Henlé et du poste administratif de Dawano.